

## Communiqué aux médias

Neuchâtel, le 4 juin 2019

## Un taux d'emploi de 80% pour la formation auxiliaire de santé de la Croix-Rouge neuchâteloise

La formation d'auxiliaire de santé permet à 8 participant(e)s sur 10 de trouver un emploi et ainsi de contribuer au bien-être des habitants dans le canton.

Être auxiliaire de santé signifie veiller au bien-être physique, social et psychique de personnes de tous âges dans leur environnement et les aider à aménager le quotidien. Ce métier exigeant requiert des compétences techniques - de soins - et des compétences de savoir-être - d'accompagnement – qui s'acquièrent au travers d'une formation certifiante, comprenant un stage obligatoire validant la fin de la formation.

Chaque année, la Croix-Rouge neuchâteloise forme une centaine de participant(e)s sur ses sites de La-Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel et 80% sont en emploi une année post formation, majoritairement dans le domaine des soins, dans les Etablissements Médicaux Sociaux (EMS) du canton. Cet excellent résultat illustre la mission d'insertion sociale de l'institution et il contribue à son rôle important sur le plan de la politique de santé. Les participant(e)s sont des candidat(e)s à un retour à l'emploi, des personnes qui en réorientation professionnelle ainsi que des personnes issues de la migration...: des hommes et des femmes dont le sens du service les destine à l'aide à la personne. Pour ceux ou celles intéressé(e)s, sept sessions de formation sont organisées par année. Des renseignements sont disponibles sur www.croix-rouge-ne.ch.



Pour plus d'information : 032 886 88 61 formation@croix-rouge-ne.ch www.croix-rouge-ne.ch



Site de La Chaux-de-Fonds

Rue de la Paix 71 / cp 299

2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone 032 886 88 60

Téléfax 032 886 82 40